

Le coup d'État de décembre 2006 à Fidji : Qui, quoi, où et pourquoi ?, *Revue Juridique, Politique et Économique de Nouvelle-Calédonie*, 12, 2008/2¹

Jon Fraenkel

À Fidji, le coup d'État militaire « de nettoyage » atteint son paroxysme le 5 décembre 2006. Alors que, le matin, le Président Ratu Josefa Iloilo reconnaît officiellement la prise de pouvoir par l'Armée², il change d'avis dès l'après-midi, sur les conseils du Vice-président Ratu Joni Madraiwiwi. Les déclarations officielles émanant du siège du Gouvernement précisent alors que les forces militaires de la République de Fidji (*Republic of Fiji Military Forces [RFMF]*) ont agi « à l'encontre des souhaits du Commandant en chef des Armées » mais que le Président a cependant l'intention de conserver ses fonctions pour assurer un semblant de continuité³.

Les choses ne se passèrent pas ainsi. Tandis que le Premier ministre refusait de démissionner, et que le Président hésitait sur l'attitude à adopter, la prise illégale de pouvoir devenait inévitable. À 18 heures, le mardi 5 décembre, le Commandant en chef des Forces militaires, Franck Bainimarama, annonçait que : « [...] le Président a été empêché, notamment par le Vice-président, d'exercer ses prérogatives constitutionnelles l'autorisant, dans des circonstances exceptionnelles, à destituer le Premier ministre. En tant que Commandant en chef des RFMF, et selon le principe de nécessité, je vais donc prendre la succession des fonctions du Président, considérant qu'il a été empêché d'exercer les pouvoirs que lui confère la constitution⁴. »

Ce coup d'État, contrairement à celui de 2000, a été rapidement mené et planifié avec précision, mais il demeure cependant extrêmement fragile d'un point de vue politique. Ce ne fut pas le chaos auquel on avait assisté en 2000, avec la destruction du quartier commerçant de Suva et l'instauration d'un couvre-feu. Il ne se passa rien de particulier, mises à part les habituelles coupures d'eau et d'électricité. Quelques jours avant le coup d'État, lors de « manœuvres » annoncées préalablement par les médias nationaux, les militaires avaient tiré dans la nuit des fusées éclairantes au-dessus du Port de Suva et près de l'Ile Nukulau, et des soldats s'étaient déployés dans Suva.

La démonstration de force avait pour but de faire monter la pression et de prouver aux milieux politiques qui n'en étaient pas encore convaincus que les militaires ne plaisaient pas. Un hélicoptère *Black Hawk* disparut en mer, près des récifs de Kadavu, alors qu'il essayait de se poser sur l'un des trois navires de guerre australiens mouillés au large, parés à évacuer leurs ressortissants. Certains Fidjiens ont alors affirmé que Dakuwaqa, le dieu-requin, avait provoqué la chute de l'appareil. Le Commandant des Forces militaires de Fidji avait alors exigé que les membres des forces de sécurité australiennes, placés sous l'autorité du Haut-commissariat

(ambassade) australien, qui venaient de débarquer, soient traités comme des « mercenaires⁵ », et le commandement militaire condamnait par anticipation toute utilisation de la déclaration *Biketawa* pour justifier l'invasion de Fidji⁶. Devant cet état de fait, les navires de guerre et les forces de sécurité australiens quittèrent le pays, et, de Canberra, le Premier ministre australien, John Howard, déclara publiquement, et de manière assez peu diplomatique, qu'il n'enverrait pas de troupes sur place, bien que Qarase lui en ait fait la demande à trois reprises, ne souhaitant pas mettre en danger la vie des citoyens australiens⁷.

Les débuts du coup d'État n'eurent rien à voir avec une frappe chirurgicale. La prise de pouvoir fut progressive, méthodique, et apparemment irrésistible. Le 4 décembre, des armes furent saisies dans les arsenaux de la police de Nasinu et de Nasova, à Suva, ainsi que dans les dépôts de moindre importance de Nadi, de Lautoka et de Labasa, afin d'écarter toute menace d'utilisation de la force armée dont les RFMF détenaient le monopole. Le lendemain matin, le Premier ministre Laisenia Qarase fut convoqué au siège du Gouvernement, où il pensait devoir être contraint de choisir entre la reddition pure et simple et une démission humiliante⁸. Les soldats l'arrêtèrent aux grilles des bâtiments et l'obligèrent à poursuivre à pied. Qarase refusa et décida de regagner son domicile de Richards Road, après avoir déclaré qu'il n'envisageait, en aucune circonstance, ni de démissionner, ni de conseiller à Ratu Josefa Iloilo de dissoudre le Parlement⁹. Devant les médias internationaux, les soldats essayèrent de mettre à sac la demeure de Qarase, et s'emparèrent des deux véhicules de fonction du Premier ministre, le dépouillant ainsi de ses derniers attributs de pouvoir. Le lendemain, il rentra chez lui, sur l'Île de Vanuabalavu. L'Assemblée ne siégeant pas le jour-même du coup d'État, les militaires n'eurent pas la possibilité de sur-dramatiser la situation comme en 2000 et 1987. En revanche, la réunion du Sénat fut interrompue, et les militaires se mirent à piller les bureaux du Premier ministre. Ils s'emparèrent des documents officiels et des disques durs d'ordinateurs pour les utiliser comme pièces à conviction dans leur projet de campagne de nettoyage. Il est probable que les militaires, s'attendant à ce que le Premier ministre démissionne, n'aient pas réellement préparé le coup d'état – ce que tend à prouver la fouille improvisée des bureaux de l'imprimerie du Gouvernement et de la bibliothèque du parlement par des soldats à la recherche des décrets promulgués par Rabuka lors du coup d'État de 1987, afin de s'en inspirer pour la mise en œuvre du nouvel ordre¹⁰.

On avait si régulièrement pressenti la menace de ce coup d'État militaire, qu'on avait fini par douter que l'évènement ne se produisit. Les années précédentes, lors de ses interventions publiques, le Commandant militaire avait affirmé à plusieurs reprises, avec grandiloquence, qu'il ne préparait pas de coup d'État. Le chef de la police, l'australien Andrew Hughes, avait lui-même régulièrement rassuré la nation, et avait affirmé qu'il n'y aurait pas de coup d'État, s'appuyant sur les garanties personnelles données par le Commandant en chef. Les prises de bec répétées avec le Gouvernement avaient donné l'impression que les gesticulations du Commandant n'étaient que les marques d'une diplomatie de bas étage visant à influencer, plutôt qu'à prendre le contrôle politique. Il existait d'autres bonnes raisons de ne pas redouter une prise de pouvoir par les militaires. Les coups d'État précédents avaient présenté une dynamique différente, au moins en apparence. Les coups d'État de 1987 et 2000 s'étaient produits dans le sillage des victoires électorales de partis politiques soutenus par les populations d'origine indienne. L'un comme l'autre avait permis de détrôner des gouvernements réformateurs associés à la gauche de l'éventail politique et identifiés par leur investissement politique dans les régions de culture de la canne à sucre. À chaque fois, ces prises de pouvoir avaient été menées, et revendiquées, au nom de la « prédominance indigène » qui élargissait l'étendue du « principe de protection » figurant dans la Constitution de 1997. Les deux précédents coups d'État avaient été soutenus par la majorité des dirigeants de souche fidjienne, comme le montre l'acte d'approbation par le *Bose Levu Vakaturaga*, (Grand conseil des chefs : *Great Council of Chiefs [GCC]*), et par l'Église Méthodiste. L'un et l'autre avaient porté au pouvoir des gouvernements engagés dans une « action positive » visant à promouvoir le statut de la communauté indigène. Les deux gouvernements ayant succédé aux coups d'État avaient finalement donné un coup de frein à la plongée vers l'ethno-nationalisme et mis la barre vers une démarche politique plus modérée et plus acceptable au plan international.

Les évènements de décembre 2006 ont inversé le courant de la vie politique fidjienne. Les principales victimes des coups d'État de 1987 et 2000 sont alors apparues comme des défenseurs enthousiastes du coup d'État, et ses bénéficiaires, alors que, en l'espace d'une seule nuit, les sympathisants du coup d'État de 2000 passaient dans le camp des démocrates attachés à l'état de droit. Ainsi, apportèrent leur soutien au coup d'État : le Directeur de la Commission aux droits de l'homme de Fidji, un groupement d'avocats d'obédience catholique sociale, une grande partie du monde des affaires, et probablement la majorité des militants de gauche¹¹.

Ceux qui s'étaient farouchement opposés aux précédents gouvernements illégitimes, comme le juge, hautement respecté, Anthony Gates, ainsi que certains participants assidus des conférences organisées dans le Pacifique sur le thème de la « bonne gouvernance », se mirent au service du nouvel ordre. Mahendra Chaudhry, Premier ministre de 1999 à 2000 (qui avait été lui-même renversé par un précédent coup d'état en mai 2000), fut nommé ministre des Finances par intérim, et obtint un grand nombre de portefeuilles ministériels de premier plan, parmi lesquels celui de la restructuration de l'Industrie de la canne à sucre. La grande majorité de la communauté indienne réagit de manière très surprenante au coup d'État de 2006 ; ceux-là mêmes qui s'étaient sentis pris pour cible à la suite des coups d'État de 1987 et 2000, et qui avaient souffert de leur expérience passée en tant que *girmitya* (« travailleurs réquisitionnés »), apportèrent un soutien massif au coup d'État militaire de nettoyage¹².

Cette réorientation notable de la politique fidjienne fermentait, en coulisse, depuis bien longtemps. En janvier 2006, la Présidente du Parti Travailleuse (*Fiji Labour Party – FLP*), Jokapeci Koroi, époustoufla les chroniqueurs de la télévision fidjienne lorsqu'elle se déclara favorable à la prise du pouvoir par les militaires, considérant que celle-ci constituait une chance de mener à bien le projet conçu par le Gouvernement de Coalition populaire de 1999-2000, renversé depuis lors. L'opposition de l'armée au Gouvernement de Qarase - Gouvernement que les militaires avaient eux-mêmes installé en juillet 2000 – devint perceptible immédiatement après que le juge Gates eût pris une décision de justice, en novembre 2000, en faveur du rétablissement de la constitution de 1997. Saisie par le Gouvernement, la Cour d'appel confirmait cette décision de justice (dans l'affaire Chandrika Prasad), tout en laissant un peu de marge à l'administration « provisoire » alors en place pour exercer pleinement son mandat temporaire jusqu'aux élections prévues en août 2001. En réaction à ces décisions de justice, les RFMF avaient demandé le rétablissement du précédent Parlement et la formation d'un « Gouvernement d'union nationale¹³ ». Au lieu de cela, la nouvelle formation politique de Qarase, le *Soqosoqo Duavata ni Lewenivanua (SDL)*, tira profit de ses prérogatives pour gagner les sympathies électorales des Fidjiens de souche des régions rurales de l'Archipel, grâce à un projet ambitieux d'aide à l'agriculture. Les détracteurs de ce projet prétendirent que cela lui fit gagner les élections en 2001. Aussitôt après sa victoire, le *SDL* forma une coalition avec le Parti *Conservative Alliance-Matanitu Vanua*, qui avait soutenu le coup d'État de 2000, au grand dam des RFMF. Le nouveau Gouvernement exerça des pressions auprès de la présidence pour qu'on abandonnât les poursuites judiciaires contre les militaires impliqués dans les mutineries de novembre 2000, et que l'on réduisît les peines des principaux leaders du coup d'État, ainsi que celles des chefs ralliés à leur cause (ou qu'ils fussent mis en liberté surveillée). Ensuite, au milieu de l'année 2005, le nouveau Gouvernement menaçait de faire passer un projet de loi controversé pour la Promotion de la réconciliation, de la tolérance et de l'unité (*Promotion of Reconciliation, Tolerance and Unity [RTU] Bill*) qui aurait permis d'amnistier ceux qui étaient encore incarcérés suite à leur implication dans le coup d'État de mai 2000 et dans la mutinerie de novembre.

Les RFMF s'opposèrent vigoureusement à plusieurs autres projets de loi prévus par le *SDL*, notamment le projet de loi *Qoliqoli (Qoliqoli Bill)*, loi sur la propriété

coutumière du littoral), ainsi que le projet de loi portant sur les Tribunaux des litiges indigènes (*Indigenous Claims Tribunal Bill*). Elles se battirent aussi avec acharnement contre les conclusions d'un rapport réalisé par une commission gouvernementale proposant de réduire les unités du contingent des RFMF.

La sonnette d'alarme retentit pour la première fois en décembre 2003, quand le Commandant en chef des RFMF, Frank Bainimarama, annonça aux soldats qui dînaient au mess des officiers de la caserne *Queen Elizabeth (QEB, Q.G. de l'armée)* qu'il prendrait les rênes du Gouvernement si on décidait de ne pas renouveler son contrat. Pendant les trois années qui suivirent, le Commandant en chef, omniprésent, entra à plusieurs reprises dans des polémiques très médiatisées avec l'administration de Qarase. Lors de chacun de ces conflits, il commençait par critiquer la politique du Gouvernement, ou de certains de ses membres, ou encore, proférait des menaces diverses et variées à propos d'un sujet quelconque. La polémique s'achevait par des déclarations de réconciliation assez peu sincères et par la promesse qu'il n'y aurait pas de coup d'État. Chacune de ces controverses permettait de mettre à l'épreuve la loyauté des membres des RFMF et servait ainsi à le débarrasser de ses éléments indésirables et à le restructurer. Au bout du compte, cinq années après le coup d'État de 2000, pratiquement tous les officiers d'état-major, pour la plupart formés à Sandhurst¹⁴, avaient été soit limogés, soit congédiés, ou avaient d'eux-mêmes démissionné. Et pourtant, cette phase critique de transition était loin d'être terminée. En janvier 2006, le lieutenant-colonel Jone Baledrokadroka, ami proche et allié de Bainimarama, élevé lui-aussi chez les Maristes, et qui venait juste d'être nommé Commandant des Forces terrestres, avertit qu'il avait reçu des ordres qu'il jugeait susceptibles de menacer la sécurité de l'Etat, ce qui allait provoquer une situation explosive entre lui et le Commandant des RFMF. Baledrokadroka fut limogé en attendant de passer en Cour martiale.

On assista à plusieurs tentatives sérieuses de conciliation. Le Vice-président Ratu Joni Madraiwiwi, *Roko Tui Bau* (Grand Chef de la province de Bau), c'est-à-dire le chef traditionnel du clan Taivalu auquel appartient Bainimarama, joua le rôle de médiateur entre le Commandant en chef et Qarase, et soutint sincèrement le Gouvernement multipartite formé après les élections de 2006. Quand en septembre, le Commandant en chef, une fois de plus, s'opposa ouvertement au Gouvernement, le Vice-président se rangea du côté du Gouvernement qui s'efforçait, depuis un moment, d'obtenir de la Cour suprême un règlement du statut constitutionnel de l'Armée¹⁵. En octobre, pendant un déplacement du Commandant militaire à l'étranger, le Président tenta de le démettre de ses fonctions et de le remplacer par le lieutenant-colonel Meli Saubulinayau. Mais, la manœuvre de transfert des pouvoirs fut conduite de manière très maladroite, et certains officiers de l'état-major se rallièrent à leur Commandant en chef, en menaçant le Président d'un coup d'État si celui-ci maintenait sa décision. L'ordre fut donc annulé.

Bientôt, Saubulinayau fut lui aussi limogé et mis en examen. À l'issue de chaque crise déstabilisante, le Commandant se débarrassait de ses officiers déloyaux ou les mutait à des postes sans responsabilités au quartier général stratégique (*Strategic Headquarters*) de Berkley Crescent. En décembre 2006, les postes clés de l'état-major des RFMF étaient passés aux mains de jeunes officiers rapidement montés en grade, et redevables au Commandant de leur promotion.

En octobre, avant de se rendre à une inspection des troupes fidjiennes présentes au Proche-Orient, Bainimarama lançait un ultimatum au Gouvernement de Qarase, et lui accordait un délai de trois semaines pour, soit se plier aux exigences des RFMF, soit démissionner. Pendant son absence, des soldats lourdement armés occupèrent le port de Suva pour s'assurer de la récupération d'un stock d'armes et de munitions importé par les RFMF, et retenu par les services de douane, suivant les ordres du chef de la police, l'australien Andrew Hughes. Celui-ci s'était assuré auprès des militaires que ces armes ne seraient pas utilisées pour monter un coup d'État. Hughes avait aussi diligenté une enquête visant à mettre en accusation le Commandant pour sédition. L'enquête avait conduit à perquisitionner les bureaux du Palais présidentiel. Selon l'opinion largement répandue, c'est cette accusation de sédition qui a déclenché le coup d'État de décembre 2006. On estimait qu'il aurait mieux valu calmer le jeu, et que si le Commandant n'avait pas été personnellement mis en accusation, le coup d'État ne se serait pas produit. En réalité, le point de non-retour avait déjà été atteint au moment où l'on avait maladroitement tenté de remplacer Bainimarama par Saubulinayau. À partir de là, les milieux diplomatiques savaient que « l'impasse », ou « la situation inextricable », qui avait tant déstabilisé la politique fidjienne, avait plus de chance d'être réglée par un coup d'État militaire que par un gouvernement réussissant à asseoir son autorité¹⁶. En novembre, il était évident pour les sphères diplomatiques locales qu'un coup d'État militaire était sur le point de se produire, et, que rien de moins qu'une reddition pure et simple, ou la démission de Qarase, ou encore la mise en place d'un gouvernement d'opérette, ne pourrait l'éviter.

Le contre-amiral Bainimarama rentra de son déplacement au Proche-Orient le 4 novembre, et s'envola immédiatement pour la Nouvelle-Zélande afin d'assister à la communion solennelle de sa petite-fille. Pendant son séjour, le Gouvernement néo-zélandais organisa sur place des pourparlers de crise entre le Commandant en chef et Qarase, auxquels ce dernier accepta de se rendre. Lors de ces discussions, le Premier ministre fidjien accéda aux principales exigences des RFMF, acceptant de suspendre le projet de loi controversé, de tenir compte du point de vue des RFMF concernant le renouvellement éventuel du contrat de Hughes, et même, si le cas se présentait, d'accepter l'avis du Procureur général de la République ou celui du Procureur général, afin d'abandonner officiellement les poursuites contre Bainimarama¹⁷.

Mais, dès son retour à Fidji, Bainimarama déclara que Qarase « mentait » à propos des accords de Wellington. Il y avait été prévu que les projets de loi soient abandonnés et non gelés, et que rien n'arrêterait la campagne de nettoyage prévue¹⁸. L'échéance fixée arrivait à son terme, mais le Commandant décida qu'aucune action ne serait entreprise avant les vacances scolaires, et le comble du grotesque, dans la drôle de guerre qui précéda le coup d'État, fut atteint lorsqu'il retarda le renversement de Qarase pour assister, au stade de Ratu Sukuna, au match de rugby opposant l'équipe de l'armée à celle de la police

Cette fois-ci, le coup d'État qui planait dans l'air se produisit pour de bon. Bainimarama, justifia sa prise de pouvoir par le fait que le Gouvernement se trouvait dans l'incapacité de gouverner, alors qu'il était lui-même à l'origine de cette incapacité. L'illégalité de son entreprise était pourtant évidente. La constitution de 1997 ne permet pas au Président de démettre son Premier ministre, sauf si celui-ci perd la confiance de la majorité au Parlement, et seul un Premier ministre légalement nommé a le droit de proposer une dissolution¹⁹. Si le Président Ratu Josefa Iloilo avait été maintenu dans ses fonctions, les juristes des RFMF auraient pu probablement suggérer que certains « pouvoirs réservés » existaient (s'appuyant sur le précédent Kerr-Whitlam en Australie²⁰), et que Ratu Josefa appliquait la « doctrine de nécessité », pour rétablir rapidement la loi constitutionnelle à Fidji. Depuis que le Président n'assumait plus ses fonctions, la « doctrine de nécessité » ne pouvait plus se justifier ; cette ligne de défense ne pouvait pas s'appliquer à un usurpateur, ce qu'était clairement le Contre-amiral. Il s'avérait donc difficile d'utiliser la « doctrine de nécessité » pour régler une crise que les RFMF avaient elles-mêmes provoquée²¹. Une ligne de défense légale plus plausible consistait à suggérer qu'une « révolution glorieuse » était en marche, (en référence à la théorie de la légalité révolutionnaire définie par Kelsen), et instaurait un ordre constitutionnel nouveau. Mais, pour que cela fût possible, il aurait fallu que le Commandant en chef abroge la Constitution de 1997, ce qu'il refusa fermement de faire pendant la période de décembre 2006 à février 2007. Il pensait probablement à la dérive que cela aurait pu entraîner vis-à-vis de Ratu Josefa Iloilo et vis-à-vis d'autres alliés conditionnés au maintien de la Constitution. Même en abrogeant la constitution et en respectant les formes, l'affaire *Chandrika-Prasad* de 2001 avait familiarisé de nombreux Fidjiens aux conditions requises à l'application du « principe d'efficacité », à savoir : l'obligation « d'adhérer ». Cela explique peut-être la réapparition régulière, après chaque coup d'État, de passages à tabac et d'actes d'intimidation au *QEB* de Nabua envers les opposants connus, les avocats, les militants pour le droit des femmes, les responsables du Parti *SDL*, sans oublier le nombre considérable de citoyens ordinaires arrêtés aux différents barrages, dans les commissariats de police, ou à leur domicile, pour de prétendues activités criminelles.

L'opinion internationale et les diplomates de la région s'étaient ralliés au Gouvernement de Qarase pendant les semaines précédant le coup d'État. En octobre, lors d'une réunion du Forum des Îles du Pacifique qui se tenait à Nadi, Qarase fut accueilli avec enthousiasme par Helen Clarke, Premier ministre de Nouvelle-Zélande, et John Howard, et lui même leur apporta son soutien sur des sujets litigieux concernant d'autres membres du *Melanesian Spearhead Group* (Groupe mélanésien *Fer de lance*, composé de Fidji, Vanuatu, des îles Salomon et de la Papouasie-Nouvelle-Guinée)²². L'Australie, la Nouvelle-Zélande, les USA, l'Union européenne, la Grande-Bretagne et les Nations unies condamnèrent le projet de coup d'État du Commandant en chef, et menacèrent ce dernier de sanctions. Le 28 novembre, l'Ambassadeur américain et les Hauts-Commissaires (ambassadeurs) d'Australie et de Grande-Bretagne s'étaient rendus au *QEB* en l'absence de Bainimarama, et avaient préconisé un retrait immédiat des forces armées et un remaniement de la structure de commandement. À la veille de son départ du poste de Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, menaçait de retirer le contingent fidjien participant aux opérations de maintien de la paix des Nations unies, ce qui était potentiellement beaucoup plus grave que la rupture des accords de coopération militaire bilatéraux avec l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Le ministre australien des Affaires étrangères, Alexander Downer, exhorta la population fidjienne à se lever contre le nouvel ordre militaire, ce qui poussa les partisans de Bainimarama à dénoncer un traitement inéquitable de la part des Australiens en comparaison à leur absence de réaction lors des coups d'État de 1987 et 2000²³. En réalité, après que se soient tues les premières manifestations d'indignation, les réactions internationales ne présentèrent que peu de différences avec celles qui avaient suivi les précédents coups d'État à Fidji. Les Nations unies, occupées sur tous les fronts, n'étaient pas prêtes à se défaire d'un contingent de forces de maintien de la paix indispensable en Irak. Bien qu'on limitât les autorisations de déplacement, l'Australie et la Nouvelle-Zélande n'imposèrent pas de sanctions économiques, étant conscients des conséquences qu'elles auraient pu entraîner pour les expatriés des antipodes et les affaires commerciales à Fidji.

Dans son nouveau rôle de « Président » autoproclamé, le contre-amiral Bainimarama nommait temporairement, au poste de Premier ministre, le docteur Jona Senilagakali, médecin des Armées, et annonçait le démarrage de la campagne de nettoyage. Le lendemain du coup d'État, Bainimarama, paraissant nerveux, déclarait l'état d'urgence et promettait une répression sévère contre ceux qui inciteraient la population à résister. Cependant, quelques jours plus tard, lors de sa conférence de presse quotidienne, le Commandant, qui avait troqué son treillis militaire pour une chemise à fleurs *bula*, rendait publique une série de mesures populistes visant à encourager des réactions de soutien au coup d'État. La décision d'augmenter la TVA prise par le précédent Gouvernement serait annulée, le Conseil d'administration du *Fiji National Provident Fund (FNPF)* serait remplacé, et la part excessive prise par le *FNPF* dans la dette du gouvernement serait bloquée ; enfin les monopoles détenus dans le marché des télécommunications de Fidji seraient abolis.

Les installations pénitentiaires onéreuses construites sur l'île de Nukulau devaient être démantelées afin que l'île redevienne, comme auparavant, un lieu de pique-nique populaire durant les week-ends. Le leader du coup d'État de 2000, George Speight, fut transféré de ce centre de détention de Nukulau à la prison de haute-sécurité de Naboro, et d'autres personnes, encore incarcérées pour leur participation à ce coup d'État, furent réparties entre les différentes maisons d'arrêt de Viti Levu.

On accorda un délai d'un mois aux membres du cabinet pour évacuer leurs ministères. On n'accorda que quelques heures au Vice-président Ratu Joni Madraiwiwi pour quitter sa résidence officielle, afin de marquer l'irritation qu'avait provoquée son refus de soutenir le coup d'État militaire. On fit un grand ménage dans les postes clés de l'appareil d'État. Les officiers de l'Armée accaparèrent les postes de direction des institutions liées à la sécurité intérieure ; le colonel Ioane Naivalurua prit la Direction générale des prisons, le Commandant de bord Viliame Naupoto, la Direction des services d'immigration, et le Colonel Jim Koroi devint chef de la Police. Tout un ensemble de directeurs de cabinet furent démis de leurs fonctions, comme le conseiller personnel du cabinet du Premier ministre, Jioji Kotobalavu, le Président de la Commission du service public, Stuart Hugget. Furent aussi révoqués : le Conseiller juridique de la République, le contrôleur des élections, et le Premier secrétaire du Parlement. Les conseils d'administration et les présidents des entreprises publiques telles que *Fiji Pine*, *Fiji Post*, le *FNPF*, *Airports Fiji*, *Air Terminal services*, *Civil Aviation Authority of Fiji*, *Ports Corporation and Ports Terminal Ltd*, *Fiji Electricity Authority* et *Sugar Cane Growers' Council* furent tous renvoyés. Les personnalités visées étaient connues pour leurs sympathies vis-à-vis du Gouvernement de Qarase, ou pour leur opposition au nouveau régime, mais leur révocation était systématiquement accompagnée par des allégations de corruption, de mauvaise gestion ou d'abus de pouvoir. Chaque jour, sur *Radio Fiji One*, les porte-parole des militaires dénigraient ces opposants, les accusant, en fidjien, d'être les auteurs de délits graves ; ces propos n'étant pas repris par les radios diffusant leurs programmes en anglais²⁴.

Le coup d'État avait été justifié par des militaires qui affirmaient détenir les preuves de la corruption profondément enracinée du Gouvernement de Qarase. Que la corruption soit avérée, les militaires étaient bien placés pour le savoir. Au-delà des 3500 salariés des RFMF, on estime que plus de 20000 à 25000 Fidjiens avaient servi dans l'Armée depuis l'indépendance. Beaucoup d'entre eux avaient participé à des opérations de maintien de la paix menées un peu partout à l'étranger. En enlevant à ce nombre les 5000 personnes décédées depuis, tous les autres appartenaient en théorie à l'Armée de réserve.

Par conséquent, les RFMF disposaient d'anciens officiers répartis dans toutes les institutions clés de Fidji : parmi les forces de police et le personnel d'aéroport, dans les services de douane, de transports routiers, dans les conseils d'administration du *Native Lands Trust Board*, ainsi que dans l'ensemble des ministères et des entreprises publiques. Ces officiers étaient à même de découvrir de nombreuses fraudes, de la plus petite à la plus grande échelle. Néanmoins, tout de suite après le coup d'État, les militaires se mirent à enquêter sur des faits nouveaux, plutôt que de rendre publics des scandales déjà connus. Le plus souvent, quand on mettait la main sur une preuve, elle était loin d'être solide. Les RFMF limogèrent le directeur du *Fijian Affairs Board* (Conseil des affaires fidjiennes indigènes), Adi Litia Qionibaravi, l'accusant d'avoir détourné les fonds du *Fijian Affairs Board* pour s'offrir un véhicule personnel et rénover sa maison de Ma'afu Street. L'information provenait des deux artisans engagés pour les travaux²⁵. À l'instar de Sakiusa Tuisolia, l'ancien directeur des Aéroports de Fidji, lui aussi évincé, elle se défendit en faisant publier par les journaux fidjiens, un démenti contre les accusations portées par les RFMF. Les militaires faisaient officiellement appel aux délateurs afin qu'ils participent à leur projet d'« audit national ». Des quantités énormes de documents et de disques durs d'ordinateurs furent saisies pour fournir des pièces à conviction aux experts financiers internationaux que Bainimarama voulait faire venir à Fidji. L'Australie et le Royaume-Uni refusèrent de lui prêter assistance, ne voulant pas être impliqués dans la campagne de discrédit montée contre le Gouvernement évincé de Qarase.

Dans un certain sens, la corruption qui existait sous l'ancien Gouvernement était de notoriété publique ; en particulier pour ce qui concernait le traitement des marchés publics, les services d'immigration, le *Native Land Trust Board*, les programmes « d'action positive » et les relations entre les investisseurs étrangers et le Gouvernement. Depuis des années, le *Auditor General's Office* (la Cour des comptes) faisait état, dans ses rapports, de centaines d'irrégularités, survenues non seulement sous l'administration de Qarase, mais aussi sous celle de ses prédécesseurs²⁶. Le *Public Accounts Committee* (la Commission des dépenses publiques), lorsqu'elle était encore en exercice, avait aussi relevé des cas évidents de détournements de fonds publics bien que très peu aient été suivis de poursuites judiciaires. Les tribunaux avaient été saisis pour des actes d'abus de pouvoir commis par le ministre de l'Agriculture lors de la mise en œuvre du Plan d'aide à l'agriculture, et avaient condamné l'ex-directeur de cabinet, Peniasi Kunatuba, pour son rôle dans l'affaire désormais célèbre de « l'escroquerie de l'Agriculture ». Mais, les RFMF avaient elles aussi été poursuivies pour avoir fait exploser leur budget et avaient refusé à plusieurs reprises de se prêter à l'injonction des tribunaux leur demandant de réaliser un audit concernant les fonds alloués aux effectifs de l'Armée²⁷. Le processus démocratique avait atteint ses limites : trop de négligence avait été apportée dans les poursuites ou les condamnations des fonctionnaires coupables de corruption.

Le Gouvernement de Qarase n'avait pas réussi à faire adopter, en urgence, une loi contre la corruption, mais rien ne prouvait qu'un coup d'État puisse solutionner ces problèmes et assurer un ordre social plus intègre. En laissant le champ libre à des comportements procéduriers, et en confiant la justice à des non professionnels, on rehaussait aussi le statut de ceux qui avaient des intérêts personnels dans la campagne de nettoyage. Des enquêtes minutieuses aboutiraient sans doute à prouver la corruption du Gouvernement, comme cela s'était toujours produit par le passé, mais serait-ce suffisant pour justifier a posteriori le coup d'État de décembre ?

Évidemment conscient de « la maigre récolte » des premiers jours de la croisade contre la corruption, le Commandant en chef promit de faire des révélations inédites à l'occasion du 1^{er} janvier, afin que le Nouvel an commence dans une « atmosphère de vérité et de transparence ». Le porte-parole de l'Armée, Neumi Leweni félicita un jeune officier pour son initiative dans l'organisation de l'« Opération Libérez Fiji ». Cette opération avait été montée pour révéler les fraudes les plus sérieuses commises par les responsables du *SDL*. Elle devait aussi servir à prouver que les élections de 2006 avaient été en partie truquées, et à démontrer que certaines personnes avaient versé des pots de vin pour obtenir les bonnes grâces des ministères²⁸. On découvrit que les RFMF avaient confié au célèbre escroc australien, Peter Foster, la mission de recueillir ces informations. Avant le coup d'État, Foster avait été recherché par la police fidjienne, et arrêté « sans ménagement » pour avoir falsifié un formulaire de la police du Queensland afin de bénéficier d'un permis de travail. Et, plus gênant encore, il avait fait circuler sur Internet des propos diffamatoires à propos de la station balnéaire « Champagne » des îles Yasawas, la décrivant comme un « havre paradisiaque pour les homosexuels », dans l'espoir que cela monterait les propriétaires, de tendance traditionaliste, contre les promoteurs du projet²⁹. Sa démarche était apparemment motivée par le fait qu'il avait déjà sollicité un prêt de 580 000 Dollars US auprès de la *Bank of the Federated States of Micronesia* (Banque des États fédérés de Micronésie), pour développer son propre projet immobilier dans les Yasawas, et cherchait ainsi à mettre fin rapidement, d'une manière ou d'une autre, au bail détenu par ses concurrents³⁰.

Foster avait été libéré sous caution par les tribunaux de Fidji, mais contraint à demeurer sous la surveillance de la police dans le luxueux hôtel *JJ'on the Park* de Suva. C'est de là qu'il fut conduit dans le centre de détention des RFMF pour enregistrer la déposition des responsables du *SDL* et réunir les preuves de leurs actes de corruption et de fraudes électorales, preuves que le porte-parole des RFMF avait auparavant qualifiées d'« irréfutables »³¹. Le montage grossier de ces enregistrements fut diffusé sur *TV Fiji* le 2 janvier ; Navitalai Naisoro, directeur de campagne du *SDL*, y avouait, soit disant, son implication dans le trucage des élections de mai 2006, mais son témoignage paraissait très peu plausible et les RFMF durent, peu après, renoncer à rendre publics les autres témoignages enregistrés par Foster³².

Début janvier, ayant apparemment rompu ses accords secrets avec les RFMF, Foster s'affranchit de ses geôliers et s'enfuit de Fiji à bord d'un navire en partance pour Vanuatu³³. « La démocratie est corrompue », avait déclaré Foster au *Fiji Daily Post*, à l'époque où il vantait encore les vertus du coup d'État militaire. Désormais, il proclamait que c'était la corruption militaire qui l'empêchait de diffuser la suite de ses révélations³⁴. Le jeune officier qui avait été auparavant félicité pour avoir eu l'idée de monter l'« Opération Libérez Fiji », fut par la suite durement tabassé pour avoir favorisé la fuite de Foster, sans que sa culpabilité n'ait été prouvée³⁵.

Selon le plan initialement prévu par le « Président » Bainimarama, le Grand conseil des chefs devait se réunir pour « réintégrer dans ses fonctions » le Président Ratu Josefa Iloilo, et ainsi donner son assentiment au coup d'État militaire³⁶. Le Commandant fit savoir qu'il n'assisterait à la rencontre du GCC qu'à la condition qu'il y soit invité en tant que « Président » et non en tant que « Commandant ». Mais les chefs cherchaient à repousser la rencontre et n'avaient pas encore pris de décision. Alors, le Président Ratu Ovini Bokini, annula la réunion prévue à Levuka, et se refugia à Tavua. Les gardes du corps traditionnels de la chefferie Tui Tavua installèrent des barrages routiers pour stopper une éventuelle attaque des RFMF. La rumeur courut que les « combattants des 14 provinces » préparaient un soulèvement et l'assassinat du Commandant, et des soldats furent envoyés dans les provinces pour prendre les devants, bien que les militaires affirmèrent n'avoir pas porté atteinte personnellement au Président du Grand conseil des chefs. Quand finalement, le GCC se réunit au Grand gymnase du FMF, à Suva, du 20 au 22 décembre, Ratu Ovini se plaignit de ce que, jamais auparavant, le GCC n'avait été autant « ridiculisé et battu en brèche ». Les chefs avaient refusé de convier à cette rencontre le Commandant en tant que « Président », malgré les pressions des RFMF, mais par contre, demandaient instamment qu'il y assiste en tant que Commandant militaire. Bainimarama refusa, en conséquence, d'y participer. Qarase, bien qu'invité à cette rencontre, ne put s'y rendre, car il se trouvait bloqué chez lui, sur l'île de Vanuabalavu, par les militaires qui avaient maintenu l'ordre qu'aucun avion ni navire ne le transporte vers la capitale.

Lors de la rencontre, les trois confédérations fidjiennes³⁷ ne parvinrent pas à se mettre d'accord concernant l'éviction du Gouvernement de Qarase ; Burebasaga et Kubuna refusaient d'avaliser la demande de Bainimarama, mais Tovata était divisé. L'un des membres de la délégation du Lau (Tovata), Ratu Tevita Uluilakeba, fils de l'ex-Président Ratu Mara, et qui avait été récemment promu Commandant du prestigieux 3^{ème} régiment d'infanterie de Fidji, demanda expressément que le Conseil prenne une décision « réaliste » et reconnaisse aux militaires la responsabilité du pouvoir exécutif.

La notion de « réalisme » convenait aussi à certains autres membres de la famille de Ratu Mara. Il rappelait, en effet, l'expression utilisée par le Président en place après le coup d'État de 1987 lorsqu'il accepta d'exercer des responsabilités dans une administration provisoire illégale : « quand ma maison brûle, comment puis-je rester debout et regarder ? ». Le *GCC* n'était pas de cet avis, et campait, au contraire, à ce moment-là, sur sa position de principe. Il finit par prendre la décision de soutenir la constitution de 1997, proposant que le Président et le Vice-président soient maintenus dans leurs fonctions, et que l'Armée regagne ses cantonnements. Le *GCC* dut pourtant admettre que le Gouvernement de Qarase avait été mis dans une situation « d'incapacité et d'impuissance à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles » et donc, « puisqu'il n'existe pas d'alternative pour le règlement de cette crise, le *GCC* a conseillé, à contrecœur, au Premier ministre Laisenia Qarase, de remettre sa démission au Président³⁸ ». Le projet du *GCC* prévoyait la création d'un Conseil privé rattaché au Président. Ce Conseil aurait été composé de représentants des militaires, du *SDL* et du *FLP*, aurait nommé le Premier ministre et défini les critères de participation à un « Gouvernement d'union nationale », préparant ainsi le chemin à de nouvelles élections prévues quinze mois plus tard.

On s'attendait à une plus grande résistance de la part des Fidjiens au coup d'État militaire. Le ministre australien des Affaires étrangères, Alexander Downer, et l'ancien chef de la police, Andrew Hughes s'attendaient à des troubles sociaux, comme pouvaient le croire aussi les RFMF. Les passages à tabac et les maltraitances qui avaient lieu au *QEB*, ainsi que le maintien du couvre-feu, étaient justifiés, après tout, par les menaces qui pesaient toujours sur la sécurité. Le chef du Parti travailliste, Mahendra Chaudhry, déclara qu'il y avait « des éléments dans la rue qui n'hésiteraient pas à semer le désordre si la vigilance des forces de police se relâchait³⁹ ». Ces craintes étaient peut-être exacerbées. La population fidjienne n'était pas rassurée. En 2000, des mouvements de résistance contre les RFMF s'étaient installés durablement dans plusieurs régions du pays : dans les régions de Wainibuka (à Tailevu), Wailevu, ainsi que dans d'autres secteurs de Vanua Levu. Mais les Fidjiens résidant dans ces zones, qui avaient été à l'époque sévèrement réprimés, craignaient un retour des violences militaires⁴⁰. La plupart des manifestations de 2000 avaient été organisées par des chefs importants, et un grand nombre d'entre eux avaient été ensuite tabassés et emprisonnés. Alors que les chefs de Namosi et de Cakaudrove appelaient leurs soldats à quitter les rangs, les contingents des RFMF, détachés dans les régions, passaient, quant à eux, dans les villages pour solliciter le soutien de la communauté⁴¹. Quand bien même 80% des Fidjiens avaient soutenu, en mai, le Gouvernement de Qarase, l'enthousiasme populaire n'irait pas jusqu'à déclencher un soulèvement pour le défendre. La fuite de Qarase à Mavana éteignit alors le mince foyer de résistance ayant succédé au coup d'État militaire de Suva.

Au sein de la société fidjienne, il est de tradition de se soumettre aux maîtres puissants et brutaux, mais, d'un point de vue culturel, le silence n'est pas synonyme d'assentiment. Dans l'avenir, il est probable que la résistance des Fidjiens de souche au Gouvernement provisoire se renforcera. Il est évident que, ni l'Église Méthodiste, ni les chefs de Bau, Rewa et Cakaudrove ne se sont réconciliés avec le nouvel ordre. Le Gouvernement, à court d'argent, devra imposer des mesures de rigueur qui provoqueront à coup sûr du ressentiment au sein de la communauté de souche fidjienne, d'autant plus que le ministre qui devra les faire appliquer sera Mahendra Chaudhry.

Dans l'immédiat, c'est dans les rangs-mêmes de l'Armée que se trouvaient probablement les potentiels de résistance ou de contre-coup d'État. De 2000 à 2006, des actes répétés d'opposition à Bainimarama s'étaient produits au sein de l'Armée. Ces événements étaient à même de se renouveler. Le petit nombre de réservistes qui s'était engagé dans les rangs de l'Armée peu avant la prise du pouvoir mettait en évidence le manque d'enthousiasme en faveur de ce coup d'État. Au moment des élections de 2006, le gros de la troupe avait probablement soutenu le *SDL*, comme l'avait fait la majorité des Fidjiens de souche. Mais comme nous l'avons vu précédemment, Bainimarama avait aussi assuré des fondations solides à la structure de commandement, dont il avait régulièrement testé la loyauté. Pour la troupe, la loyauté pouvait procurer des avantages. Les RFMF proposaient des salaires convenables à des Fidjiens par ailleurs privés d'emploi, et leur offraient la possibilité de participer à de lucratives opérations de maintien de la paix à l'étranger. En leur sein-même, les RFMF apportaient aux soldats une expérience de vie très structurée, comme une photocopie sans âme de l'ordre ancien du village. L'Armée représentait le « *vanua* » pour beaucoup de Fidjiens, et les officiers supérieurs pouvaient espérer que ce sentiment de cohésion soit pour eux une source de soutien. On avait galvanisé les troupes en les tenant mobilisées et prêtes à l'action ; et, juste avant le coup d'État, on avait utilisé la menace d'une intervention étrangère pour souder les soldats autour de la « défense de la nation ».

L'opposition la plus forte au coup d'État se produisit chez les militants sociaux, mais eux-aussi étaient aussi divisés. On appelait les gens à s'habiller en noir le jeudi, puis on enjoignait la population à porter des rubans bleus et à participer à des nuits de veille et de prière pour montrer son soutien à « la paix et la démocratie, la défense de l'état de droit et la non-violence active⁴² ». Une femme d'affaires, Laisa Digitaki, éleva un « autel de la démocratie » - il s'agissait en fait une maison du quartier Lami à Suva, portant une banderole où était inscrit : « Oui à la démocratie, Non aux armes » - qui fut détruite à plusieurs reprises par les militaires. On incendia les locaux d'Imraz Iqbal, candidat du *SDL* aux élections de mai 2006, et ancien présentateur de la télévision, connu pour son franc-parler.

Quand son mouvement de protestation fut jugé contraire à la Loi, Digitaki opposa, pour sa défense, le caractère illégal des lois d'urgence, insistant sur le fait que « leur Premier ministre par intérim avait lui-même, en public, qualifié le coup d'État militaire de 'contraire à la Loi'⁴³ ». La veille de Noël, des militaires arrêtaient Digitaki, Iqbal, le leader du Mouvement de défense des droits de la femme de Fidji, ainsi que Virisila Buadromo, et d'autres encore, pour les conduire aux cantonnements du *QEB*. Le long de Mead Road, les soldats leur firent subir des intimidations, et les malmenèrent en les menaçant avec leurs armes, tout en leur criant : « *Toso! Toso!* » (Avancez ! avancez !). La célèbre chanteuse locale, Laisa Vulakoro (la « Reine du Vude », genre musical typiquement fidjien), fut, comme de nombreux autres manifestants, conduite au camp militaire, pour avoir, de son côté, signé des pétitions comparant le Commandant à Idi Amin Dada⁴⁴. Les uns après les autres, les opposants furent définitivement réduits au silence, après un simple passage au camp militaire. Le Président du Commissariat aux droits de l'homme de Fidji, Shaista Shameem, fit savoir que de nombreux protestataires n'étaient pas tous de « simples militants pour la démocratie », ce qui conduisit le Vice-président, Shameema Ali à dénoncer l'attitude du Président du Commissariat aux droits de l'homme et à faire savoir que cette institution avait perdu toute crédibilité⁴⁵. De nombreuses O.N.G. gardèrent le silence, ou, comme ce fut le cas pour la branche locale de « Transparency International », exprimèrent ouvertement leur soutien aux objectifs anti-corruption des militaires⁴⁶. Les O.N.G. qui résistèrent furent isolées, principalement parce que la réaction de la population rurale fidjienne avait été étouffée.

Paul Manueli, Commandant en chef des RFMF de 1974 à 1979 et ministre des Finances sous Rabuka, à qui on avait confié la mission de remettre les résolutions du *GCC* au Contre-amiral, fut conduit aux cantonnements, suivi par une nombreuse délégation de chefs issus des trois confédérations. Au journal télévisé, le porte-parole de l'Armée, Neumi Leweni, fit ce commentaire : « Pourquoi devrions nous les rencontrer alors qu'ils ne nous reconnaissent pas notre légitimité d'exercer le pouvoir ? ». À partir de ce moment-là, la dynastie des Mara avait clairement pris position pour les meneurs du coup d'État, comme l'avait démontré l'attitude de Ratu Tevila Uluilakeba à la réunion du *GCC*. Sa sœur, l'ex-sénatrice Adi Koila Mara, avait elle aussi fermement défendu la campagne de nettoyage sur *Radio New-Zealand*⁴⁷. Soutenaient aussi le coup d'État : l'homme politique Poseci Bune, connu pour être le fils illégitime de Mara, ainsi que Ratu Epeli Ganilau, gendre de Mara, et prédécesseur de Bainimarama à la tête des Armées, qui, lui, envisageait clairement d'obtenir un poste important au sein du nouveau Gouvernement. Alors que le parti politique de Ganilau, le Parti d'alliance nationale de Fidji (*National Alliance Party of Fiji [NAPF]*), avait obtenu moins de 3% des voix aux élections nationales de 2006, ses membres prenaient la tête du mouvement qui réclamait que les Fidjiens acceptent la « réalité » de la situation, et avalisent le nouvel ordre. Le porte-parole du *NAPF*, Kini Rarubi, disait à propos du projet du *GCC*, « que leur résolution n'était rien d'autre qu'un vœu pieux destiné au Père Noël⁴⁸ ».

Le Commandant en chef partagea le dédain exprimé pour les résolutions des chefs : « Je considère que le *GCC*, lors de son dernier rassemblement, a trop embrouillé les choses à propos de la légitimité de notre action⁴⁹ ». Il refusa désormais d'autoriser les prochaines réunions des chefs, à moins qu'elles ne soient décidées par les RFMF.

Ayant alors rompu les liens avec tous les bastions traditionnels du pouvoir d'état fidjien, les RFMF se consacrèrent aux célébrations de Noël, le cérémonial interne prenant de l'importance maintenant que le Commandant s'était imposé comme figure centrale du paysage politique fidjien. Au *QEB*, où régnait une activité fébrile, les cérémonies religieuses servaient à cimenter une cohésion inévitablement fragile. Le major-révérend Josefa Tikonatabua, aumônier des Armées, exhortait la troupe d'environ 700 soldats qui assistait à la messe de Noël au Rabuka Hall du *QEB* : « Nous devons nous purifier nous-mêmes », « bien que vos propres concitoyens vous aient craché dessus et insultés à cause de votre uniforme, vous devez rester fermes⁵⁰ ». Ces sentiments étaient partagés par le Commandant en chef, dont le discours évoquait régulièrement la nécessité de surpasser les aspects primitifs de la culture fidjienne : « nous, les Fidjiens, nous sommes trop égoïstes », disait-il aux soldats présents au Rabuka Hall, insistant sur l'importance de la famille, du partage, et de l'harmonie pluriethnique, notions contraires aux « enseignements de certains chefs, chefs religieux et hommes politiques aujourd'hui révoqués⁵¹ ». Quelques jours plus tard, lors d'un autre service religieux qui se tenait au Rabuka Hall, le Commandant en chef – certainement embarrassé par des témoignages de mauvais traitements appliqués par les RFMF aux postes de contrôle – insista sur l'importance de « commencer par se purifier soi-même », et le révérend Tikonatabua enjoignit aux soldats de prier trois fois par jour, soit à 4 heures du matin, à midi et à 16 heures. La foule assemblée pour le service du dimanche apprit que les officiers avaient prévu de faire un jeûne d'un mois, les soldats devant eux-mêmes faire abstinence, en se privant de tabac, par exemple, de *yaqona* (kava) ou d'alcool⁵².

Les nombreuses déclarations du Commandant en chef, à propos du Gouvernement de Qarase, avaient, tout au long des années précédentes, repris les attaques du Parti travailliste de Fidji (*Fiji Labour Party*) contre les actes de corruption du Gouvernement, ses erreurs de gestion et son inefficacité. Mais il existait des différences moins subtiles. Le coup d'État de George Spreight était perçu par le Commandant comme une « plainte de la terre » et les réclamations émanant actuellement les propriétaires terriens de Nadroga, ainsi que la flambée des transactions foncières qui s'était produite pendant les deux semaines ayant suivi le coup d'État, amenèrent le Commandant en chef à interdire provisoirement toute vente de terre. Selon lui, on était en train de transformer les propriétés foncières indigènes en terres de la Couronne pour les mettre ensuite en vente libre⁵³.

On restituait des terres de la Couronne aux propriétaires indigènes pour aviver le soutien des Fidjiens au coup d'État, mais les règlementations concernant la taxation des plus-values réalisées sur les ventes foncières risquaient aussi de ruiner le projet de Momi Bay, à l'ouest de Viti Levu. Ce projet était toujours en cours de développement et se trouvait déjà en difficulté⁵⁴. Le projet de développement voisin de Natadola, financé par les anciens membres du *FNPF*, aujourd'hui démis de leurs fonctions, rencontrait lui-aussi des difficultés. De nombreuses fortunes étaient mises en danger par le nouvel ordre, comme celle de Ballu Khan, dont la société mixte, la « *Pacific Connex* » créée en partenariat avec le *Native Land Trust Board* (Office des terres indigènes), fut placée sous contrôle financier. L'annulation des programmes de discrimination positive menaçait de donner un coup d'arrêt à la période faste qui avait débuté en 1987 et propulsé une génération de Fidjiens diplômés dans la classe des nantis.

Les lois autoritaires s'appliquaient aussi bien pour les Fidjiens que pour les Indiens ; plusieurs Indiens témoignèrent avoir été sérieusement passés à tabac par les soldats des RFMF. Mais, la plupart des Fidjiens d'origine indienne étaient favorables aux postes de contrôle militaire et faisaient l'éloge d'un Gouvernement qui semblait avoir réussi à améliorer le respect de la Loi et le maintien de l'ordre. La majorité des Fidjiens de souche était opposée à ce régime autoritaire et subissait de plein fouet le choc de la répression militaire. Un habitant de la province de Tailevu, Nimilote Verebasaga, fut conduit en prison par les RFMF, suite à un conflit concernant les terres du village. On rapporte qu'il fut sauvagement battu à mort dans les locaux de la caserne, à tel point qu'on dut changer ses vêtements avant de rendre son corps à sa famille, effondrée de douleur⁵⁵. Beaucoup d'autres personnes furent soumises à des intimidations et subirent des violences dans les locaux du *QEB*, y compris des personnalités politiques, des militants de la société civile et des avocats au franc-parler. La plupart du temps on les obligeait à faire des exercices dégradants ; on les faisait courir autour des terrains de l'armée, ou ramper dans des tranchées boueuses, en leur appliquant les pratiques disciplinaires internes aux RFMF.

Tout de suite après le coup d'État, le responsable du *FLP*, Mahendra Chaudhry, demeura étrangement silencieux ; puis il demanda un retour rapide aux principes démocratiques, sans pour autant appeler au rétablissement du Gouvernement élu de Qarase. Trois semaines après le coup d'État, alors que Fidji était anesthésié par les propos lénifiants appelant à « accepter la réalité des faits », à « se soumettre aux événements », et à la nécessité de « faire avancer la nation », le Chef du Parti travailliste, risqua une reconnaissance explicite du coup d'État de Bainimarama. « Le coup d'État qui s'est produit l'année dernière était justifié », dit Chaudhry, dans son message de vœux pour le Nouvel an. « N'oublions pas que la crise constitutionnelle actuelle trouve ses racines dans le mécontentement grandissant et la frustration provoqués par six années de mauvaise gouvernance, caractérisée par la corruption massive, l'ethno-nationalisme et le mépris de la Loi⁵⁶. » Le chef du *FLP* déclara encore que les scrutins de mai 2006 et ceux d'août 2001 avaient été truqués, ce qui mettait une conclusion finale aux « discours considérant que le Gouvernement avait été élu de manière démocratique⁵⁷ ».

Par ces déclarations, Chaudhry affichait un revirement exceptionnel dans ses prises de position, et échangeait son rôle de défenseur intègre de la Loi contre celui de participant actif à une administration illégale, son rôle de victime des RFMF contre celui d'allié de la dernière insurrection militaire, enfin abandonnant ses principes démocratiques, il se faisait l'apôtre du coup d'État. Il n'avait pas été prêt à entrer au cabinet collégial de Qarase mis en place après les élections de mai, et avait réussi à manipuler, ruiner puis à remettre dans le droit chemin le « groupe des cinq » du *FLP* qui défendait le partage du pouvoir. Parmi eux, Krishna Datt, Poseci Bune et Atu Emberson-Bain, furent exclus du Parti. Au premier moment décisif, quand il s'était agi de voter le budget 2007, le cabinet multipartite avait failli s'effondrer. Maintenant, le Chef du *FLP* était prêt à participer à un nouveau montage politique impliquant un partage du pouvoir, inspiré non plus par des théories sophistiquées d'ingénierie constitutionnelle, mais plutôt par un dépassement bonapartiste des clivages ethniques, et une orientation brutale et impitoyable vers la voie de la modernisation.

Une fois le *GCC* mis hors-circuit, Bainimarama décida de « re-nommer » directement le Président Ratu Josefa Iloilo, ce qui devait constituer un préalable à l'installation d'un Gouvernement intérimaire. La cérémonie officielle se devait d'être un évènement à grand spectacle – malgré l'absence des dignitaires internationaux, des ambassadeurs, et des hauts-commissaires habituellement présents à ce genre de célébration. Après avoir détaillé les 21 raisons qui avaient justifié la prise de pouvoir par les RFMF, le Commandant expliqua que des « étapes extraconstitutionnelles » avaient été « nécessaires pour préserver la constitution ». Il rappela l'existence de précédents légaux à l'utilisation des « pouvoirs réservés » qui n'avaient pas été, depuis lors, remis en cause, leur usage constituait donc un acte strictement valide « du point de vue de la Loi⁵⁸ ». Sous prétexte de faciliter une enquête sur les activités de l'administration judiciaire en place à l'époque du coup d'État de 2000, le *Chief Justice*, Daniel Fatiaki, et la Présidente du Tribunal d'Instance, Naomi Matanitobua, avaient été suspendus la veille de la transmission du pouvoir au Président. La fonction de « *Chief Justice* » fut rapidement confiée au juge Anthony Gates⁵⁹. L'indépendance des Tribunaux qui avait été mise à mal, mais non remise en cause par les évènements du 29 mai 2000, était maintenant compromise du fait de la prétention des juges de la Cour suprême à s'assurer de hautes responsabilités sous les auspices d'un régime illégal⁶⁰.

Le 4 janvier, pour la première fois depuis le coup d'État de décembre, le Président, désormais réintégré dans ses fonctions, s'adressa à la nation.

« Mes chers concitoyens de nos bien-aimées Iles Fidji. J'ai conscience que les évènements des dernières semaines nous ont tous durement éprouvés. Début décembre, nous nous sommes retrouvés face à une situation où des choix décisifs et difficiles devaient être faits. Je me trouvais alors, ainsi que l'a fait remarquer le Commandant des Forces militaires de la République de Fidji, dans l'incapacité de remplir pleinement mes fonctions, puisqu'on m'empêchait de le faire. Je ne souhaite pas m'étendre sur ce sujet, mais je peux affirmer qu'il s'agissait de raisons liées à nos traditions culturelles. De toutes façons, étant données les circonstances, j'aurais moi-même fait exactement ce qu'a fait le Commandant des RFMF, le contre-amiral Josai Voreqe Bainimarama, car il fallait le faire à ce moment-là. Ce qui a été entrepris l'a été en toute légalité. En conséquence, je donne mon plein assentiment aux actions menées par le Commandant en chef des RFMF, ainsi qu'aux RFMF dans leur ensemble, qui ont agi dans l'intérêt de la nation, et surtout dans le respect de la constitution⁶¹. »

Que le Président approuve d'une manière aussi scandaleuse un acte si peu conforme à la légalité était inimaginable. Cela contredisait totalement sa déclaration du 5 décembre 2006, depuis le siège du Gouvernement, par laquelle il refusait à la fois de « pardonner » et de « soutenir » la prise de pouvoir des militaires. Les « raisons culturelles » non explicitées faisaient en réalité allusion au conseil que lui avait alors donné le Vice-président Ratu Joni Madraiwiwi, qui, portant le titre de *Roko Tui Bau*, doit être, d'après la tradition, considéré comme un chef de rang plus élevé que lui. Mais, depuis, Ratu Joni avait été démis de ses fonctions, et les rédacteurs militaires des discours du Président n'étaient plus tenus de contenir leurs manifestations de soutien au nouvel ordre. Toutefois, la déclaration du Président provoqua une onde de choc parmi la communauté fidjienne, en particulier au sein de l'Église Méthodiste qui suggéra que le Président soit « hospitalisé, et s'il le fallait, qu'il se retire dans la dignité et le respect⁶² ».

Le jour qui suivit son renoncement à la fonction présidentielle, le contre-amiral Bainimarama prêta serment en tant que nouveau Premier ministre, remplaçant le peu qualifié Dr Jona Senilagakali. Esala Teleni, qui avait été propulsé Commandant-adjoint aussitôt après le coup d'État, fut nommé officiellement Commandant en chef des RFMF, bien que Bainimarama en conservât la responsabilité de fait. Le cabinet provisoire fut alors annoncé, donnant l'opportunité aux hommes politiques issus de la société civile, favorables au coup d'État, de se faire connaître. Avant Noël, les journaux fidjiens, avaient publié des offres d'emploi pour recruter parmi la population les membres de ce cabinet provisoire ; la définition des postes exigeait un casier judiciaire vierge et un engagement à ne pas se présenter aux prochaines élections. Le nouveau Cabinet du Gouvernement fut réduit à 16 membres, alors que le cabinet pléthorique de Qarase était composé de 36 ministres et « secrétaires d'État ». Cela permit au Commandant en chef d'afficher une économie de 2 millions de dollars par an.

L'ancien *Speaker* (Président) du Parlement⁶³, Ratu Epeli Nailatikau, qui avait joué en coulisses un rôle d'agent de liaison avec le Commonwealth et avec les partenaires bilatéraux, devint ministre des Affaires étrangères. Plusieurs hommes politiques apparentés au *NAPF*, ainsi que d'anciens officiers des RFMF possédant une expérience de l'administration publique, obtinrent des portefeuilles ministériels. La très médiatique Bernadette Rounds Ganilau surprit la coterie intellectuelle de Suva en acceptant le ministère du Travail, des Relations industrielles, de la Productivité, du Tourisme et de l'Environnement, alors que le seul autre député appartenant à son parti politique, le *United People's Party*, était traîné dans les casernes de l'ouest de Viti Levu pour y être interrogé par les militaires à propos de ses déclarations publiques critiques vis-à-vis du coup d'État. Le Président de la Chambre de commerce de Fidji, Taito Waradi, fut nommé ministre du Commerce, et Ratu Epeli Ganilau reprit, un peu sur le tard, le portefeuille des Affaires fidjiennes. L'avocat Aiyaz Saiyad-Khaiyum devint *Attorney Général* par intérim, renonçant ainsi à un revenu annuel de 150 000 dollars pour les fonctions qu'il occupait à la *Colonial Bank*. Faisant fi des mises en garde prononcées par le Parti travailliste contre les « opportunistes », Poseci Bune, l'ex « homme fort » du Gouvernement dissous de 1999-2000, fut nommé ministre par intérim chargé de la réforme du Service public. Bune avait été récemment exclu du *FLP*, mais s'était attiré par le passé une réputation de caméléon pour sa capacité à passer au travers de toutes sortes de divisions politiques.

De ce qu'il considérait comme « un étrange coup du sort », Mahendra Chaudhry, fut nommé ministre des Finances par intérim, ainsi que ministre par intérim de la Planification nationale, des entreprises publiques et de l'industrie du sucre. Lekh Ram Vayeshnoi, qui avait récemment joué le rôle de cheval de Troie de Chaudhry dans le cabinet multipartite de Qarase, obtint le ministère de la Jeunesse et des sports, et rapidement licencia l'ensemble du personnel du Comité des sports (*Sports Council*). Le seul autre rescapé du précédent cabinet était Jonetani Navakamocea du *SDL* ; il expliquait qu'il avait dépensé près de 30 000 dollars pendant la campagne électorale de mai et ne voulait pas perdre sa mise – ce qui peut sembler paradoxal dans le contexte du mandat de nettoyage supposé définir le nouvel ordre⁶⁴.

Le réalisme eut son prix. Avec un Gouvernement provisoire au pouvoir, la critique interne se trouvait confrontée à un dilemme : fallait-il continuer à envisager le rétablissement apparemment impossible du Gouvernement de Qarase, ou au contraire appeler le Gouvernement provisoire à concevoir une feuille de route pour le rétablissement de la démocratie. Cette ambivalence entre pragmatisme et stricte légalité, qui succède toujours aux coups d'État, produisit parmi les non-enthousiastes - ceux qui n'avaient aucun espoir de s'inscrire ni dans le nouvel ordre, ni dans la résurrection de l'ancien - une vague d'arrangements internes plus nuancés avec le nouvel ordre.

Le *Fiji Daily Post* qui s'était montré auparavant résolument en faveur du Gouvernement – le journal étant dirigé par le cousin de Qarase, Mesake Koroi – constatait maintenant que le *SDL* avait « échoué dans sa mission », « un coup d'État s'était produit alors qu'il était au pouvoir », du fait que ses dirigeants n'avaient pas intégré « les chefs militaires dans les décisions touchant à la sécurité nationale⁶⁵ ». Sur le plan international, les organisations bilatérales et multilatérales avaient abandonné, dès janvier, tout espoir de rétablissement du Gouvernement élu. Le Premier ministre déchu, Qarase, que le Groupe des personnalités éminentes du Forum des îles du Pacifique (*Pacific Islands Forum Eminent Persons Group*) était venu voir en janvier chez lui dans les îles, était lui-même occupé, en priorité, à définir le calendrier des prochaines élections⁶⁶.

Des efforts furent entrepris afin de « normaliser » la situation politique, faire approuver les décrets du mois précédent, et poursuivre avec ténacité le programme de lutte contre la corruption. Après la déclaration du Président, un décret fut voté pour que soit accordée une immunité assez large, bien que la légalité de ce décret (et de tous les autres) restât à prouver. Chaudhry avait pour mission de redéfinir le budget de 2007, et trouver une solution pour combler le déficit de 70 millions de dollars fidjiens provoqué par l'abandon de l'augmentation de la TVA prévue par le Gouvernement précédent. Il devait aussi éviter la menace d'un effondrement économique dû à un déficit de recettes estimé à 190 millions de dollars fidjiens (incluant une somme non précisée destinée à couvrir l'explosion gigantesque du budget dépensé par les militaires en décembre) et, espérait-il, persuader l'Union européenne de maintenir son aide de 350 millions de Dollars fidjiens prévue pour la restructuration de l'industrie sucrière, après la suppression inévitable des subventions accordées jusqu'alors pour soutenir le prix du sucre. Poseci Bune annonçait le licenciement de tous les directeurs de cabinet et le retour au système moins coûteux des « chefs de cabinet », ainsi que le passage de l'âge de la retraite de 60 à 55 ans. Le Secrétaire général de la *Fiji Public Service Association*, Rajeshwar Singh, qui s'opposait à ces décisions, fut convié à visiter les cantonnements du *QEB*. Après la formation du Gouvernement, Ratu Ovini Bokini annonça officiellement le soutien du *GCC* aux décisions présidentielles, sans que pour autant les chefs n'aient obtenu l'autorisation de se rencontrer pour valider cette nouvelle orientation politique. L'Église Méthodiste, dont les dirigeants s'étaient montrés clairement critiques vis-à-vis du nouvel ordre, avant d'être momentanément réduits au silence, provoqua encore une fois le nouveau régime en décidant d'envoyer un rapport au Groupe des personnalités éminentes du Forum des îles du Pacifique⁶⁷.

Le 5 décembre fut marqué par un changement radical de la politique fidjienne. Les coups d'État d'origine ethno-nationalistes avaient été suivis par ce que les avocats d'obédience catholique-sociale appelaient un « coup d'État multiculturel⁶⁸ ». Des sympathisants affirmèrent qu'on ne pouvait pas considérer l'évènement comme un réel coup d'État.

Les RFMF, autrefois *uniques* garantes de la prééminence de droit de la population de souche fidjienne, se retrouvaient à l'origine de son effondrement. Le *FLP* jouait, de manière acrobatique, soit un rôle de vaincu, soit un rôle de vainqueur, lors de chacun des renversements illégaux de gouvernements élus, et le langage des partisans du coup d'État de 2000, pour lequel on avait eu alors un profond mépris, (« je

suis d'accord avec les objectifs mais pas avec les moyens »), était aujourd'hui utilisé par ceux qui cherchaient des compromis avec le nouvel ordre. L'évènement était justifié, comme lors des précédents coups d'État, par le fait que Fidji n'était peut-être pas prêt pour la démocratie, ni pour des institutions qui avaient mis des siècles à atteindre leur maturité en Europe et en Amérique du Nord⁶⁹. Précisément parce que les caractéristiques du projet des RFMF sur le long terme demeuraient obscures, toutes sortes de réformistes locaux, anciens ennemis purs et durs de Qarase, s'imaginaient pouvoir, grâce à leurs projets de prédilection et à leurs ambitions imprécises, laisser leur empreinte sur la feuille qui restait à écrire. Pendant les premières semaines, le Commandant apprécia manifestement de si précieuses contributions à sa légitimité, et il alla jusqu'à organiser une « *tea party* » pour une assemblée choisie de représentants de la société civile. Alors que le déclin économique s'installait, cette lune de miel fut inévitablement suivie par un pénible retour à la réalité d'un pouvoir militaire renforcé.

Le coup d'État militaire de 2006 signa l'effondrement du « projet de réforme de la constitution » décidé au milieu des années 1990. Au cœur de l'effort fourni pour gérer la crise qui avait suivi le coup d'État de 1987, et pour édifier des soutiens institutionnels au « Gouvernement multiethnique », on trouvait un mélange hybride de deux approches théoriques proposées par les sciences politiques : la définition du système électoral d'Horowitz, combinée avec les préconisations de Lijphart sur le partage du pouvoir par les élites au plus haut niveau⁷⁰. La Commission de réforme de la constitution (*Constitutional Review Commission*) de Fidji avait adopté le système de vote par alternance pour favoriser la modération, encourager des alliances interethniques, grâce aux échanges de votes préférentiels, et pour développer dans la durée des « coalitions de convictions⁷¹ ». Mais les élections de 1999, 2001, et celles de 2006 avaient peu tenu compte de ces recommandations, et, en particulier celles de 2001 et de 2006 avaient produit des résultats très segmentés en fonction des appartenances ethniques⁷². Les règles prévues pour le partage de pouvoir, stipulées par Lijphart, qui autorisaient tous les partis ayant obtenu plus de 10% des sièges au Parlement à recevoir des portefeuilles ministériels, n'avaient pas été mises en pratique, au moins jusqu'en 2006⁷³. À la suite des élections de 2006, Qarase formait un Gouvernement qui, pour la première fois, réunissait des députés issus des deux plus importants partis politiques : l'un représentant les Fidjiens de souche, l'autre les Fidjiens d'origine indienne. Neuf membres du *FLP* furent appelés au Gouvernement et reçurent des portefeuilles ministériels importants, comme ceux du Travail, de la Santé, et de l'Environnement. Mais, ainsi que nous l'avons vu précédemment, comme le chef du *FLP*, Mahendra Chaudhry, avait refusé d'entrer au Gouvernement, sa décision était à même de faire tomber le couperet sur les nouveaux aménagements. Avant même que le nouveau Gouvernement n'eut prêté serment, il apparut clairement que cette situation provoquerait des conflits de pouvoir au sein-même du *FLP*.

Étant donné que la constitution prévoyait des sanctions contre les députés qui rejoindraient l'opposition lors des débats à l'Assemblée⁷⁴, les mesures disciplinaires que le *FLP* devait appliquer contre les partisans modérés du partage des pouvoirs, étaient à même de provoquer un éclatement du cabinet multipartite. On brûla l'effigie de Krishna Datt, député de premier plan du *FLP*, et ardent défenseur du partage des pouvoirs, lors d'un meeting du *FLP* organisé à Nasinu. Cet évènement, comme beaucoup d'autres, démontrait l'absence d'adhésion à l'idée du partage des pouvoirs de la part des membres du *FLP* d'origine indienne. Des divisions encore plus profondes étaient susceptibles d'apparaître quand seraient votés au Parlement les projets de loi controversés du *SDL*, comme le *RTU Bill* (loi sur la réconciliation, la tolérance et l'unité), le *Qoliqoli Bill*, et le *Indigenous Claims Tribunal Bill*. Les membres du Gouvernement appartenant au *FLP* allaient-ils adhérer aux règles de Westminster concernant la « responsabilité collective » inscrites dans la constitution de 1997, ou suivraient-ils plutôt les consignes de leur parti politique, comme l'exigeait aussi la constitution ?

De fait, le cabinet multipartite s'effondra au premier obstacle. Les ministres du *FLP* furent confrontés à deux ultimatums lancés simultanément par Qarase et Chaudhry : celui de Qarase les appelait à voter pour le budget 2007, celui de Chaudhry leur demandait de voter contre. Quatre ministres défendirent la ligne du *FLP* et votèrent contre le budget, alors que cinq autres s'arrangèrent pour être absents le jour du vote. Dans un dernier effort pour sauver son Gouvernement en pleine désintégration, Qarase revint sur son intention d'exclure les quatre ministres qui avaient voté contre le budget, mais Chaudhry ne montra aucun signe de rapprochement avec ses ministres rebelles, alors qu'il encourageait chaleureusement ceux qui, parmi les membres du *FLP*, cherchaient la réconciliation⁷⁵. Aurait-on assisté à un coup d'État en décembre si le cabinet multipartite était parvenu à travailler de manière pacifique et constructive ? C'est peu probable. Sans coup d'État militaire, les conséquences politiques de l'effondrement du partage des pouvoirs auraient pu être encore plus sévères pour le chef du *FLP*. Sur le plan international, la dissolution des gouvernements de coalition est souvent accompagnée de manœuvres, de la part des partis engagés dans la confrontation, pour faire apparaître l'autre comme seul « responsable du gâchis ». Sur ce point, le coup d'État de Bainimarama permit à Chaudhry de ne pas apparaître comme celui qui avait détruit un dispositif politique pourtant très chaleureusement accueilli par les citoyens fidjiens en mai 2006.

Le fait que la dissolution du cabinet engagé dans le partage des pouvoirs, - aspect des évènements de décembre qui avait été insuffisamment pris en considération sur le plan national et international – et que le coup d'État se produisent simultanément étaient loin d'être une coïncidence. Après les élections de mai 2006, Bainimarama avait soutenu publiquement et avec enthousiasme les nouveaux dispositifs⁷⁶. L'hostilité ouverte au Gouvernement de Qarase avait été momentanément étouffée. Ce n'est qu'en septembre, alors que les parlementaires bataillaient au sujet « des principes de base » de l'organisation du nouveau cabinet, que le Commandant en chef reprit ses provocations envers le régime de Qarase.

Étant donné le peu d'ardeur que les membres du *FLP* montraient à soutenir la position modérée, que Mahendra Chaudhry refusait d'entrer au Gouvernement, et vue la timidité dont faisait preuve Qarase pour faire pencher, et son projet politique, et les membres de son Gouvernement, en faveur du nouvel accord, le destin du cabinet multipartite semblait scellé dès le début de décembre 2006. Pour le remplacer, (mis à part le parti soutenu majoritairement par des Fidjiens de souche), un autre type de regroupement de leaders fidjiens et indiens devait voir le jour, embrassant une nouvelle cause, mais cette fois-ci, en violation de la constitution, de la démocratie, et des théories contemporaines relatives aux modèles institutionnels.

Il s'avère nécessaire de compléter l'analyse structurelle globale du coup d'État de décembre 2006 par une étude plus spécifique des réactions d'enthousiasme, de rejet, et d'attirance que cet évènement a provoqués au sein des institutions. Quel a été l'impact des « membres du réseau secret » du coup d'État de 2006, que le chef de la police Andrew Hughes affirmait avoir mis en examen avant le coup d'État ? Le coup d'État de 2006 reflétait-il avant tout la revanche de la dynastie des Mara, longtemps écartée du pouvoir, et tapie dans l'ombre depuis la mort de Ratu Mara ? Ou encore, peut-on envisager que Mahendra Chaudhry ait été lui-même l'instigateur du coup d'État, au moins d'un point de vue idéologique, afin d'accaparer le pouvoir sous couvert d'un coup d'État militaire, de manière quasi-ostensible ? Le contre-amiral Bainimarama avait-il raison, quand on l'accusait d'avoir mis en place un réseau secret, de répondre : « nous avons pris ces décisions en interne⁷⁷ ». De fait, les RFMF s'étaient elles-mêmes naturellement renforcées et restructurées en entraînant le Gouvernement de Qarase dans des conflits de pouvoir sans fin. Certains n'avaient fait que profiter des opportunités qui s'étaient présentées au moment du coup d'État, bien qu'ils l'aient soutenu et en aient obtenu des avantages. Dans le processus, les RFMF s'étaient attiré la sympathie idéologique des opposants les plus implacables du Gouvernement de Qarase, suivant le principe selon lequel « les ennemis de mes ennemis sont mes amis ». Mais si Qarase, comme chef du Gouvernement, pouvait être tenu pour responsable de l'existence d'une coalition si redoutable entre ses adversaires, qu'allait-il se passer quand ceux-ci auraient perdu la raison d'être de leur alliance et devraient assumer conjointement des fonctions ministérielles ?

Enfin et surtout, que penser du rôle des motivations personnelles dans cette histoire ? On avait attenté à la vie du Contre-amiral en novembre 2000. Cela provoqua une recherche implacable des coupables, et marqua la fin des relations qu'il entretenait avec un Gouvernement qu'il avait lui-même contribué à porter au pouvoir. Le fait que le Commandant ait été accusé de sédition, et les polémiques interminables à propos des soldats de l'Unité contre-révolutionnaire tués pendant la mutinerie de novembre 2000, attisaient son ressentiment et sa volonté de renverser l'ordre établi.

La part prise par l'individu lui-même dans l'histoire moderne de Fidji ne devrait pas être négligée. Pour les chefs militaires, la loyauté personnelle peut s'avérer cruciale, particulièrement quand ils interviennent dans la vie politique hors du contexte d'un grand soulèvement de la société. Les serments de loyauté et les épreuves psychologiques tenaient depuis longtemps un rôle prépondérant au quartier général de l'État-major stratégique (*Strategic Headquarters*) de Berkley Crescent et au *QEB*. Aurait-on assisté à un coup d'État en décembre 2006, si Bainamarama avait accepté un poste diplomatique à Wellington en 2003, comme il fut sur le point de le faire ? Est-il possible qu'une réaction plus ferme de la part du Siège présidentiel eut permis de se débarrasser du Commandant dès 2003 ou 2004 ? L'histoire aurait-elle suivi la même trajectoire si on avait décidé de ne pas reconduire le contrat de Bainamarama comme Commandant des Forces armées en 2004, ou si on l'avait affecté au poste de Commandant pour la Mission d'Observation des Nations unies au Koweït, auquel il avait postulé, et pour lequel il fut promu, temporairement, contre-amiral⁷⁸ ? En tant que chef militaire, responsable de la nomination du Gouvernement de Qarase en juillet 2000, le Commandant en chef avait toujours joué un rôle particulier, et il n'accepta jamais la soumission des RFMF au Gouvernement.

Les élections de mai 2006 à Fidji furent totalement éclipsées par le coup d'État de décembre, mais les problèmes qu'elles mirent en lumière continuent à hanter le paysage politique fidjien. Comment le pays peut-il s'affranchir d'un modèle électoral basé sur des critères ethniques, et s'il ne peut y parvenir, le partage du pouvoir par les élites politiques représente-t-il la seule solution possible⁷⁹ ? Si Fidji se conforme aux modalités de règlement des précédents coups d'État, on assistera à un retour de la démocratie constitutionnelle. Plusieurs facteurs risquent de retarder ce processus. En particulier, le nouveau recensement de la population va être l'occasion de redessiner les circonscriptions électorales, et il sera probablement suivi par des modifications du système électoral lui-même. Le fait d'anticiper la configuration post-électorale du futur Parlement peut aussi s'avérer un frein à l'organisation d'élections pendant un certain temps – surtout si l'on doit s'attendre à un soutien faible de la part des Fidjiens de souche au Gouvernement intérimaire. Les hommes politiques fidjiens de souche, qui ont rallié la cause des RFMF, accepteront-ils facilement de se cantonner à un second rôle, au cas où une majorité de Fidjiens d'origine indienne soutienne massivement le prochain Gouvernement ? Et même si les alliances subissent des transformations beaucoup plus profondes, sera-t-il possible d'exclure les militaires de la vie politique fidjienne quand des politiciens élus seront de retour sur la scène nationale ? Ce sont des questions que Fidji devra inévitablement affronter dans les années à venir.

Notes

- ¹ Ce texte correspond à la traduction du chapitre « From Election to Coup in Fiji; The 2006 Campaign and its Aftermath » paru en “Annexe” dans *IPS and Asia-Pacific Press*, 2007. Traduction de Christine Denécheau.
Note concernant le système judiciaire :
 Nous avons choisi de ne pas traduire certaines fonctions n’ayant pas d’équivalent dans le système judiciaire ou l’appareil d’état français, et d’accompagner, quand cela est possible, le terme anglais d’un équivalent français sémantiquement proche.
Note concernant la hiérarchie militaire :
 La hiérarchie militaire et le système des grades dans les armées de Fidji et de France ne sont pas strictement équivalents. Dans ces deux pays le chef de l’état est le chef suprême des armées, sous le titre de *chef des armées* en France et de *commandant en chef des armées* à Fidji.
 Le Contre-amiral Bainimarama est en traduction littérale « commandant des forces militaires de la république de Fidji ». Nous avons maintenu le terme *commandant* dans la traduction française, bien qu’en français le grade de *commandant* ne corresponde pas au grade d’officier le plus élevé de la hiérarchie militaire.
- ² *Fijilive*, 5 décembre 2006.
- ³ Déclaration du siège du Gouvernement, 5 décembre 2006.
- ⁴ Communiqué de presse du Gouvernement, 6 décembre 2006.
- ⁵ *The Australian*, 7 novembre 2006.
Sydney Morning Herald, 6 novembre 2006.
- ⁶ La Déclaration *Biketawa* du Forum des Iles du Pacifique autorise les pays signataires à intervenir dans un pays membre, à sa demande.
- ⁷ En soi, cette décision politique non-interventionniste aurait été plus acceptable, d’un point de vue diplomatique, si l’on avait jugé bon de préciser : que la situation à Fidji ne pourrait pas s’améliorer si le Gouvernement devait sa survie à une aide militaire extérieure ; qu’il s’agissait d’une lutte de pouvoir parmi les élites, qui devait être réglée en interne, si possible sans effusion de sang. Qarase fut plus tard accusé de trahison, pour avoir, soit disant, fait appel à une telle intervention étrangère.
- ⁸ Discours à la Nation de Laisenia Qarase, 5 décembre 2006.
- ⁹ *The Fiji Times*, 6 décembre 2006.
- ¹⁰ *The Fiji Times*, 6 décembre 2006.
- ¹¹ SHAMEEM, Shaista (Président de la Commission aux droits de l’homme de Fidji). 3 janvier 2007. *The Assumption of Executive Authority on December 5th by Commodore J.V.Bainimarama, Commander of the Republic of Fiji Military Forces. Legal, Constitutional and Human Rights Issues.*
 Disponible sur : <<http://www.humanrights.org.fj>>.
 Pour une critique non signée, diffusée sur Internet par des avocats, et portant ironiquement le logo du FHRC (Commission aux droits de l’homme de Fidji), voir : *A Response to the Fiji Human Rights Commission Director’s report on the Assumption of Executive Authority by Commodore J.V.Bainimarama, Commander of the Republic of Fiji Military Forces.*
 Disponible sur le site de *Intelligentsiya* : < <http://intelligentsiya.blogspot.com>>.

- ¹² Il y eut bien sûr des exceptions, mais leurs critiques furent tout de même beaucoup moins nombreuses que celles des Fidjiens après les coups d'État de 1987 et 2000.
- ¹³ En janvier 2001, une délégation militaire composée du Contre-amiral Bainimarama, du Colonel Ratu George Kadalevu, de Ilaia Kacisolomone et de Lesi Korovavala, se rendit au siège du Gouvernement pour prévenir le Président qu'elle soutiendrait la directive d'Anthony Gates de novembre 2000 visant à rétablir la constitution de 1997, au cas où celle-ci se trouverait confirmée par la Cour d'appel, et qu'elle soutiendrait aussi la formation d'un « Gouvernement d'union nationale ».
- WISE, Margaret. Fiji. « Army Stands Firm, Law and Order Top Priority List » dans *The Fiji Times*, 24 janvier 2001.
- Voir aussi : DAKUVULA, J. « The Fiji Military Forces Vs The Elected Government of Fiji; A case Study of Conflict » dans *Citizens Constitutional Forum*, 19 janvier 2004.
- ¹⁴ Sandhurst : célèbre Ecole militaire anglaise destinée à la formation des officiers.
- ¹⁵ Les cadres de l'Armée soutenaient que la constitution de 1997 n'avait pas modifié les clauses de la constitution de 1990 qui stipulaient que : « la principale responsabilité des Forces militaires de la République de Fidji sera d'assurer à tout moment la sécurité, la défense et le bien-être de Fidji et de sa population ». (Republic of the Fiji Islands, 1990 Constitution, S94 [3]). Le Gouvernement de Qarase avait souhaité, avant même les élections de mai 2006, porter cette affaire devant les tribunaux.
- ¹⁶ Début novembre, notamment, Lesi Korovavala, secrétaire d'État au ministère de l'Intérieur fut suspendu par le ministre de l'Intérieur, Josefa Vosanibola, pour n'avoir pas assisté à trois réunions consécutives du *National Security Council*, dont Korovavala assurait la présidence (*Radio New Zealand International*, 9 novembre 2006). Korovavala, ancien militaire, comprit clairement la menace qui pesait sur le Gouvernement de Qarase, et sa présence se fit rare.
- ¹⁷ *Meeting between Prime Minister Qarase and Commodore Bainimarama*. Siège du Gouvernement, Wellington, 29 novembre 2006. Points of Agreement & Next Steps.
- Disponible sur : <<http://img.scoop.co.nz/media/pdfs/0612/wellingtonMinutes.pdf>>.
- ¹⁸ *Fiji Sun*, 1^{er} décembre 2006.
- ¹⁹ *1997 Constitution of Fiji*. Sections 99 [1], 109 [1] & [2].
- ²⁰ Le Commandant en chef, qui recherchait une reconnaissance au niveau international, avait cité le cas du gouverneur Kerr qui avait suspendu de ses fonctions le Premier ministre australien Gough Whitlam en 1975. (voir : « Coup leader invokes Whitlam sacking » dans *Sydney Morning Herald*, 6 décembre 2006).
- ²¹ MAHMUD, T. 1994. « Jurisprudence of Successful Treason : coup d'Etat and Common Law » dans *Cornell International Law Journal* n°49. p. 49-140.
- ²² A contrario, cela encouragea d'autres leaders mélanésiens à soutenir chaleureusement Qarase après le coup d'État. Ce schisme avait été volontairement créé par certains hauts fonctionnaires du ministère fidjien des Affaires étrangères, afin que soit reconnu, au niveau international, le Gouvernement issu du coup d'État.
- ²³ DAVIS, Graham. « An island enigma » dans *The Fiji Times*, 11 décembre 2006.
- ²⁴ L'émission était diffusée en semaine, le matin, et animée par un journaliste radio connu : Sitiveni Raturala. Celui-ci avait travaillé auparavant pour la *Fiji Broadcasting Corporation Ltd (FBCL)*, et en avait été exclu début 2006, après une interview du

Commandant en chef, au cours de laquelle ce dernier avait violemment attaqué le Gouvernement de Qarase.

²⁵ *The Fiji Times*, 23 décembre 2006.

²⁶ Voir : <<http://www.oag.gov.fj/reports.html>>.

²⁷ *Commander, Republic of Fiji Military Forces V Auditor General, Court of Appeal of Fiji*, 26 août 2003.

Commander, Republic of Fiji Military Forces V Auditor General, Supreme Court of Fiji, 17 septembre 2004.

²⁸ *The Fiji Times*, 29 décembre 2006.

²⁹ « Fijian Police seek Foster over Resort Claims » dans *Sydney Morning Herald*, 12 octobre 2006.

³⁰ *Radio New Zealand*, 3 octobre 2006.

Pacific Magazine, 15 janvier 2007.

³¹ *The Fiji Sun*, 24 décembre 2006.

³² Il n'était pas plausible d'affirmer qu'on avait truqué les urnes en y ajoutant des bulletins de vote fictifs. Dans ce cas, il aurait aussi fallu falsifier les formulaires servant à pointer les votes, pour qu'ils soient compatibles avec le nombre de bulletins de vote présents dans les urnes et analysés ensuite par les centres de dépouillement. L'absence de diffusion des formulaires 0-39 était plus suspecte. Ces formulaires sont censés fournir des informations détaillées sur le comptage et le transfert des votes préférentiels dans les circonscriptions électorales de première importance, correspondant à la zone urbaine du couloir Suva-Nausori. Le contrôleur des élections avait pourtant promis, avant les élections, que la consigne serait respectée.

³³ Il fut arrêté au Vanuatu, et finalement transféré en Australie, où il fut arrêté pour la troisième fois, pour l'emprunt qu'il avait effectué auprès de la *Bank of the Federated States of Micronesia*.

³⁴ *Daily Post*, 2 janvier 2007.

The Australian, 19 janvier 2007.

³⁵ *The Fiji Times*, 15 janvier 2007.

³⁶ Le GCC représentait, après tout, l'autorité constitutionnelle chargée de nommer le Président et le Vice-président.

³⁷ Les trois principales confédérations : Kubuna, Burebasaga et Tovata, sont aujourd'hui chargées de l'organisation des réunions du GCC ; des sous-groupes correspondant aux différentes confédérations peuvent se constituer, mais les décisions sont prises par le GCC dans son ensemble.

³⁸ *Fiji Sun*, 23 décembre 2006.

³⁹ *The Fiji Times*, 28 décembre 2006.

⁴⁰ *The Fiji Times*, 23 septembre 2000.

Voir aussi les courriers publiés dans le *Fiji Times* des 25 et 30 septembre 2000.

Voir aussi : « Pacific People Building Peace », circulaire par courrier électronique n°12, 20 décembre 2006.

⁴¹ *The Fiji Times*, 7 décembre 2006.

Fiji Post, 9 décembre 2006.

Fiji Sun, 9 décembre 2006.

42 *The Fiji Times*, 15 décembre 2006.

43 *Fiji Sun*, 9 décembre 2006.

44 *The Fiji Times*, 24 décembre 2006.

Une lettre publiée ensuite par les journaux indiquait : « (Lt.col.) Driti doit savoir que les habitants de Yacata, dans la région de Cakaudrove, le mépriseront, lui et ses sbires, aussi longtemps qu'ils vivront, pour ce qu'ils ont fait subir à Laisa Vulakoro. » dans *The Fiji Times*, 6 janvier 2007.

45 *Fiji Sun*, 31 décembre 2006.

Fiji Sun, 27 décembre 2006.

46 « Si les militaires ont décidé de se débarrasser de la corruption, alors nous sommes plus ou moins avec eux, et nous soutenons leur campagne ». Hari Pal Singh, Président de Transparence Internationale (Fiji) dans *The Fiji Times*, 28 décembre 2006.

47 *Radio New Zealand*, 7 décembre 2006.

48 *Daily Post*, 24 décembre 2006.

49 *The Fiji Times*, 28 décembre 2006.

50 *Daily Post*, 23 décembre 2006.

51 *Fiji Sun*, 24 décembre 2006.

52 *The Fiji Times*, 8 janvier 2007.

53 A Fidji, seules 5 % des terres sont en vente libre, alors que 87 % constituent des terres indigènes qui ne peuvent être ni achetées ni vendues. Les 8% restant représentent les terres de la Couronne, et le Gouvernement de Qarase, poursuivant en cela la réglementation appliquée par les précédents gouvernements, les avait peu à peu redistribuées aux propriétaires indigènes.

54 « Attitude : "Caused Resort Loss" » dans *The Fiji Times*, 15 février 2007.

Fiji Islands Revenue and Customs Authority (FIRCA), fut accusé d'être responsable des difficultés que rencontrait la station balnéaire, et le *FIRCA* fit lui-même publier un démenti dans la presse. Voir *The Fiji Times*, 23 janvier 2007.

55 *Fiji Sun*, 7 janvier 2007.

56 *Fiji Sun*, 1^{er} janvier 2007.

57 *The Fiji Times*, 3 janvier 2007.

58 Discours du 4 janvier 2007 du Commandant en chef des RFMF, à l'occasion de sa transmission des pouvoirs.

Disponible sur : <http://www.fiji.gov.fj/publish/page_8136.shtml>.

Le Commandant en chef se référait au jugement de M.D.Scott, dans l'affaire *Yabaki v President of the Republic of the Fiji Islands*, 11 juillet 2001.

Disponible sur : <<http://www.pacii.org>>.

59 Le juge Gates, ancien juge à la Haute Cour de Lautoka, avait confirmé le maintien de la constitution de 1997, dans une décision de justice prononcée en novembre 2000. Le Gouvernement avait fait appel contre cette décision ; la procédure en Cour d'appel avait eu lieu entre février et mars 2001 (voir plus haut). Le juge Gates avait, depuis des années, porté des critiques véhémentes contre l'ancien *Chief Justice*, Timoci Tuivaga, puis contre le juge Fatiaki (l'actuel *Chief Justice*), ainsi que contre le Juge Scott. Gates déclara qu'ils avaient fait preuve de complicité dans ces affaires de droit, pour avoir tenté de manière illégale, en 2000, d'abroger la constitution de 1997. Etant donné que les militaires avaient

eux-mêmes souhaité, en 2000, l'abrogation de la constitution, le sort encouru par ces juges paraissait surprenant. Après que le *Chief Justice*, qui venait d'être « suspendu », se fût rendu compte qu'il avait quitté ses fonctions sans manifester suffisamment de mécontentement, il décida, le 18 janvier, de regagner la chambre juridictionnelle du *Chief Justice*, prétendant se remettre au travail. Il y tint une conférence de presse télévisée impromptue avant d'être escorté vers la sortie par des officiers de police.

⁶⁰ L'*Attorney général* par intérim, Aiyaz Saiyad-Khaiyum, expliqua qu'il avait convoqué une assemblée de la Commission judiciaire (*Judicial Services Commission [JS]*) en respectant les règles constitutionnelles, afin que soient nommés le juge Gates au titre de *faisant fonction* de *Chief Justice*, et la juge Nazrat Shameem (la sœur de Shaista Shameem, lui-même Président du *FHRC*) comme Présidente de la *JSC*. Les nominations des juges Shameem et Gates furent néanmoins considérées comme inconstitutionnelles par James Crawford, membre émérite de l'université de Cambridge, dans *Opinion* : « Judicial services Commission of Fiji – recommendation for Appointment of Acting Chief Justice », 20 février 2007, publié sur le site d'*Intelligentsiya*.

Disponible sur : <<http://intelligentsiya.blogspot.com/>>.

⁶¹ Le discours de Son Excellence, le Président Ratu Josefa Iloilovatu Uluiyuda, après que le Commandant en chef des Forces militaires de Fiji, le Contre-amiral Voreqe Bainimarama lui ait transféré les pouvoirs, le 5 janvier 2007.

Disponible sur : <http://www.fiji.gov.fj/publish/page_8194.shtml>.

Dernière consultation : 6 février 2007.

⁶² Église méthodiste de Fidji, « Here we stand », paru dans le *Fiji Daily Post*, 3 février 2007.

⁶³ La fonction de « Parliamentary speaker » est équivalente à celle de « Président de l'Assemblée » en France.

⁶⁴ Pour une revue plus détaillée des dépenses réalisées pendant la campagne électorale du *SDL*, et faisant état des spéculations les plus importantes, voir : Verenaisi Raicola : « It's money down the drain » dans *The Fiji Times*, 1^{er} février 2007.

⁶⁵ *Fiji Daily Post*, 7 février 2007.

⁶⁶ *The Fiji Times*, 1^{er} février 2007.

⁶⁷ Église méthodiste de Fidji, « Here we stand », paru dans le *Daily Post*, 3 février 2007.

Plusieurs personnalités appartenant à l'Église furent arrêtées et conduites dans les prisons de l'Armée, après la publication de cette déclaration. On fit savoir par les médias que la déclaration avait été « annulée », alors que le Président Ratabacaca de l'Église Méthodiste affirmait, de son côté, que les RFMF et l'Église « étaient de part et d'autre restés sur leurs positions ». On suggéra plus tard, à plusieurs reprises, que le rapport avait en fait été approuvé par le conseil d'administration de l'Église méthodiste (voir courrier du Révérend T.K.Waqairawai, Secrétaire général-adjoint pour la commission média de l'Église, dans *The Fiji Times*, 26 février 2007).

⁶⁸ Paulo Baleinakoro-Dawa, Père Kevin Barr et Semiti Qalowasa, « Time of Uncertainty, Opportunity » dans *The Fiji Times*, 19 décembre 2006.

⁶⁹ Voir les commentaires du ministre du Commerce, Taito Waradi, avant sa nomination dans *The Fiji Times*, 29 décembre 2006 ; et ceux de l'archevêque catholique, Petero Mataka dans *The Fiji Times*, 23 janvier 2007.

- ⁷⁰ HOROWITZ, D.L. 1991. *A Democratic South Africa? Constitutional Engineering in a Divided Society*. University Press of California. Bekerley.
 HOROWITZ, D.L. 1997. « Encouraging Electoral Accommodation in Divided Societies » dans *“Electoral Systems in Divided Societies”*. *The Fiji Constitutional Review*. ANU, Canberra: Editions Lal, B.V. & P. Larmour.
 LIJPHART, A. 1985. « Power-sharing in South Africa » dans *Policy Papers in International Affairs*, n°24. Institute of International Studies - University of California. Bekerley.
 LIJPHART, A. 1991. « The Power Sharing Approach » dans *Conflict and Peacemaking in Multiethnic Societies* sous la direction de Montville, J. Lexington, Massachusetts : Lexington Press.
- ⁷¹ Constitutional Review Commission. 1996. « The Fiji Islands: Towards a United Future ». Dans *Parliamentary Paper* n°34, p. 309-10, 312, 316, 317. Suva : P. Reeves, T. Vakatora & B.V. Lal.
 Horowitz pense que les alliances électorales basées sur l'échange de votes préférentiels sont à même de produire des coalitions fortes et durables (des « coalitions de convictions »).
- ⁷² Voir : FRAENKEL, J. et B.Grofman. 2006. « Does the alternative Vote Foster Moderation in Ethnically Divided Societies ? The Case of Fiji ». *Comparative Political Studies*, n°39 (5). p. 623-51.
- ⁷³ En 1999, le *FLP* avait formé un cabinet basé sur le partage de pouvoir, mais celui-ci était allé au-delà de ce que requérait la constitution, étant préoccupé par les menaces pesant sur la sécurité. Le cabinet n'avait pas fait appel aux membres du parti auquel les Fidjiens de souche avaient apporté la majorité de leurs suffrages. Ce cabinet n'avait été qu'une seule année à la tête du gouvernement, et aucun des hommes politiques fidjiens qui y avaient pris part n'avait été réélu dans sa propre circonscription en 2001 (à l'exception de Poseci Bune, qui avait ensuite abandonné son mandat dans sa circonscription fidjienne, et s'était présenté pour le *FLP*, dans la circonscription de Labasa, indienne à 70%. Il y fut élu par une majorité de votes indiens). Après le scrutin de 2001, le Gouvernement de Qarase avait mis en œuvre toutes sortes de stratagèmes pour éviter la constitution d'un cabinet multipartite. Il avait d'abord essayé de le reporter dans le temps, puis il avait dû se plier aux règles fixées, sans pour autant en partager les valeurs ; même si, de leur côté, les travaillistes avaient décidé, en 2004, de rejeter la proposition qui leur avait été faite de participer au Gouvernement, et avaient rejoint l'opposition.
- ⁷⁴ « Le siège d'un membre de l'Assemblée devient vacant, si celui-ci : [...] (g) démissionne du parti politique pour lequel il, ou elle, s'était présenté comme candidat(e) au moment où il, ou elle, avait été élu à l'Assemblée ; (h) est exclu du parti politique pour lequel il, ou elle, s'était présenté comme candidat(e) au moment où il, ou elle, avait été élu à l'Assemblée, et (i) le parti politique est enregistré , (ii) l'exclusion est conforme au règlement interne du parti concernant le respect de la discipline, et (iii) l'exclusion n'a pas de relation avec les actes entrepris par le membre concerné dans le cadre de ses fonctions parlementaires », (La constitution de Fiji de 1997, 71.-[1]).
- ⁷⁵ Seuls deux ministres du *FLP* furent exclus : Krishna Datt et Poseci Bune.

⁷⁶ Dans l'un des numéros de la lettre des RFMF, paru après les élections, le Commandant applaudissait : « l'évolution de ce nouveau et beau concept de partage de pouvoir au niveau du Gouvernement », et réitérait ses précédents appels au « soutien total du Cabinet multipartite par tous les membres des Forces militaires de la République de Fidji », (*Mataivalu News*, Juillet-août 2006, p3).

Voir aussi « Fiji Military Pledges Support for Government » dans *The Fiji Times*, 28 juillet 2006.

⁷⁷ *Fiji TV Viti Nikua*, 3 décembre 2006.

⁷⁸ Keith-Reid, R., « Frankly Speaking », *Islands Business*, juin 2003.

Fiji Daily Post, 13 décembre 2003.

⁷⁹ Lors des élections de mai 2006, on avait constaté, d'une part, une forte répartition des votes en fonction des appartenances ethniques, et d'autre part, un très large soutien au partage du pouvoir mis en place après les élections. Le paradoxe n'est peut-être pas si étrange qu'il n'y paraît à première vue. Pourquoi, demandèrent de nombreux libéraux, les électeurs ont-ils défendu le partage du pouvoir, alors qu'ils n'ont pas soutenu les hommes politiques modérés qui se sont le plus impliqués dans le fonctionnement du Cabinet multipartite ? La réponse est évidente : les cabinets multipartites ne sont pas *la* solution pour résoudre les antagonismes. Ils mettent seulement à disposition des moyens pour gérer ces antagonismes. Pour faciliter la négociation, la meilleure stratégie consisterait, semble-t-il, à mettre au gouvernement les représentants les plus obstinés d'un groupe ethnique, plutôt que de confier les rênes à des hommes politiques moins agrippés à leur position et plus conciliants.